



Comité Départemental de l'Action Sociale (CDAS) DU 23 mars 2022

Préambule....

Dans sa liminaire, FO Finances a rappelé à la nouvelle présidente du CDAS, son opposition à la nouvelle gouvernance de l'Action Sociale, dans un environnement où, plus que jamais, à travers les restructurations importantes en cours, l'Action Sociale doit avoir tout son sens.

La note d'orientation pour l'Action Sociale ministérielle 2022

Cette note d'orientation, présentée par la Présidente du CDAS, part d'un constat : l'arrivée de nouveaux agents au sein du ministère des finances, la crise sanitaire, la baisse de fréquentation des centres de vacances, les sondages effectués auprès des agents sur leurs priorités, l'évolution des modes de restauration...Les attentes des agents ont évolué, et il faut s'en approcher le plus possible.

Le montant des crédits alloués à l'Action Sociale du ministère est de 107,65 millions d'euros (hors masse salariale), dont 4,43 pour les crédits d'actions locales (CAL) .

Certaines résidences EPAF seront cédées. 6 seraient conservées, avec des projets d'investissement pour les rénover (avec les sommes issues du produit de la vente des résidences non conservées).

Le réseau de l'Action Sociale évolue (voir liminaire), et les prestations doivent suivre, avec l'évolution des priorités des agents. Par exemple, la restauration collective doit faire l'objet d'une réflexion (baisse de la fréquentation, évolution des modes de restauration, etc.).

Une présentation de la réorganisation de l'Action Sociale sera faite à l'attention des membres du CDAS prochainement.

Répartition des Crédits d'Actions Locales (CAL) 2022

Le budget total est de 64 320 €.

L'arbre de Noël est le plus consommateur de crédits : 36 400 €. Puis viennent les sorties 20 720 €, les bons « psychologue » (avec une nouvelle convention et un cabinet de trois nouveaux psychologues) pour 4 200€, amitiés Finances (600 €), la convention avocats (500 €), les cartes de vœux aux retraités (530 €), Kadodrive (700 €) et le goûter des retraités (600 €).

FO Finances a dénoncé la mise en réserve de 6 % du budget CAL

La répartition des Crédits alloués aux Sorties pour 2022

Le Groupe de travail du 24 février dernier avait déjà acté les sorties suivantes :

* Le 30 avril : Rulantica (avec transport/cette sortie a fait le plein, et les personnes non retenues seront prioritaires à la prochaine sortie)-Participation agent 25€ / CDAS 36 €

* Le 5 mai : sortie pour les retraités à Reims (avec transport)-Participation agent 25€ / CDAS 61€

* Le 11 juin : spectacle enfant à l'arsenal (sans transport) - Participation agent 6€ / CDAS 10€

- * Le 11 juin : Paris/ Visite de l'Opéra Garnier (avec transport)-Participation agent 25€ / CDAS 30€
- * Le 18 juin : Paris/ Visite de La Villette (avec transport)-Participation agent 25€ / CDAS 26€
- * Le 10 septembre : Les grottes de Han/visite musée et grottes (avec transport)-Participation agent 25€ / CDAS 21€
- * Le 25 septembre : Open de Tennis (sans transport)-Participation agent 20€ / CDAS 35€
- * Le 26 novembre : marché de Noël à Colmar (avec Transport)- Participation agent 12€ / CDAS 8€
- * 2ème semestre : 1 spectacle à l'Arsenal à déterminer (sans transport)

Présentation du compte-rendu d'activité de l'Action Sociale

Après avoir discuté du nombre d'agents à la DDFIP (qui vont faire l'objet d'une vérification auprès des RH), quelques chiffres en vrac (année 2021) :

- les bénéficiaires de l'Action Sociale : les actifs (DDFIP-DIRCOFI-ESI-DOUANE-INSEE-DREETS-DDPP-Secrétariat Général) sont au nombre de 2075 (chiffre à vérifier), les retraités 2152, les enfants 1152.

- la restauration : 4 restaurants financiers (dont St Avold fermé le 1er/12/21), et 6 restaurants conventionnés ; 51 462 repas servis en 2021 (à comparer avec 105 048 en 2019);74 009 tickets restaurants distribués ; 63 % des agents bénéficient de restaurants financiers, 21 % de restaurants conventionnés et 17 % de titres restaurants. 20 espaces repas au total (11 à la DGFIP et 9 à la DGDDI). La baisse de fréquentation de la restauration collective a plusieurs explications : la pandémie, les jauges instaurées par les différents protocoles, mais aussi les nouveaux modes de restauration (restauration rapide, snacking, plats à emporter etc).

Comme demandé par FO Finances, un état des lieux est en cours dans le département, notamment lié aux restructurations à la DGFIP

- CAL : 55 % du budget est consacré à l'Arbre de Noël (en 2021, 773 participants ; la carte cadeau était d'une valeur de 35€ (au lieu de 25€) car le goûter n'a pas pu avoir lieu) .17 853 € ont été consacrés aux sorties, soit 28 % du budget.

1596 agents ont bénéficié d'une sortie en 2021 .

De nombreuses activités sont organisées en Moselle, grâce à l'implication de la déléguée et de son assistant. Ces activités représentent beaucoup d'investissement personnel.

La réforme de la gouvernance de l'Action Sociale fait craindre pour l'avenir de ces activités : quelles vont être les nouvelles attributions de la délégation ? Ce qui est sûr, c'est que ce sera autant de temps en moins à consacrer à l'organisation de ces sorties .

Présentation du compte-rendu d'activité Du Service Social

Les assistantes de service social (ASS) nous ont présenté leur compte-rendu d'activité.

C'est une année marquée par la crise, qui a fortement impacté le mode de travail des ASS. Elles ont alterné entre présentiel et télétravail, et n'ont donc pas pu se rendre sur tous les sites du département. Elles se sont adaptées au contexte de travail avec deux modes d'accompagnement : l'accompagnement individuel et l'accompagnement collectif.

L'accompagnement individuel a été très complexe à cause du mode de travail, et de la communication à distance. Les agents ne voient plus forcément l'intérêt du RDV physique avec l'ASS, car l'internet a pris le dessus. En 2019, 60 % des entretiens se faisaient physiquement, et 40 % par téléphone. En 2021, c'est exactement l'inverse.

L'accompagnement collectif a également évolué. Les agents se sont adaptés aux nouveaux modes de travail. Ils n'ont plus eu d'échanges (lors des pauses par exemple), ils ne sont pas tous présents en même temps. Ils ont donc moins de visibilité par rapport à l'action sociale.

Les ASS, en lien avec le cabinet médical, sont intervenues à quatre reprises 2021 sur un accompagnement collectif.

Près de 60 % des bénéficiaires du service social sont des agents de la DDFIP, 22 % des agents de la Douane, 15 % des agents de l'INSEE.

La santé, le logement, la vie professionnelle ont été les principaux domaines d'intervention en 2021.

92 % des aides du service social sont des aides pécuniaires.

Les activités principales du service social ont été en 2021 : les permanences, les visites de services et les réunions partenariales.

Le CDAS s'est clôturé sur ces échanges importants, qui montrent l'importance prise par l'action sociale du ministère, le besoin des agents d'y avoir recours, en particulier ces deux dernières années.

FO Finances réaffirme que l'Action Sociale de proximité est plus que jamais indispensable dans notre ministère, et s'oppose à sa régionalisation

FO Finances exige le maintien d'une action sociale départementale avec les effectifs et moyens en nombre suffisant pour son animation.